

**Commission : Discipline**

**Date : 03 avril 2025**

**Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.**

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	30 03 25	US LESSAC	2 Matches de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	31 03 25	41€
D1	30 03 25	CO LA COURONNE	3 Matches de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	55€
D2	29 03 25	CS ANG. LEROY	5 Matches de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	90€
D2	29 03 25	CS ANG. LEROY	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	35€
D2	29 03 25	OFC RUELLE	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	41€
D2	29 03 25	USA MONTBRON	Suspension à titre conservatoire	A déterminer	Dirigeant	04 04 25	A déterminer

D2	30 03 25	AS BEL AIR	7 Matches de suspension dont 2 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	90€
D3	29 03 25	AC GOND PONTOUVRE	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	41€
D3	29 03 25	JS ANGOULEME BASSEAU	8 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	31 03 25	90€
D3	29 03 25	US ANAIS	7 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	60€
D3	29 03 25	CS ST MICHEL	2 Matches de suspension	Art 1.2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	41€
D3	29 03 25	CS ST MICHEL	3 Matches de suspension	Art 4 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	31 03 25	55€
D3	29 03 25	FCC ISLE D'ESPAGNAC	7 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	60€
D3	30 03 25	STADE RUFFECOIS	4 Matches de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	60€
D3	30 03 25	US BANDIAT FOOT	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	35€

D3	30 03 25	AS VOEUIL	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	35€
D3	30 03 25	SC AGRIS	4 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	31 03 25	60€
D4	30 03 25	BERNEUIL/SALLES BARBEZIEUX	4 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 03 25	60€
D4	30 03 25	BERNEUIL/SALLES BARBEZIEUX	1 Match de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 04 25	35€
D4	30 03 25	BERNEUIL/SALLES BARBEZIEUX	10 Matchs de suspension	Art 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 04 25	265€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Marcel BUISSON**

**Le Secrétaire : Didier AUBIN**